

Sur la protection des données, l'Europe prend sa revanche sur les GAFA

Le nouveau règlement européen et la blockchain sont favorables aux start-up du Vieux Continent, estiment les entrepreneurs Robert Chu et Alexis Normand

Par ROBERT CHU et ALEXIS NORMAND

Les défenseurs du respect de la vie privée sur Internet n'ont pas été dupes des numéros de Mark Zuckerberg le 10 avril devant le Sénat américain et le 22 mai devant le Parlement européen. Le milliardaire a tout juste admis l'évidence : les plates-formes ne savent pas se réguler. Mais à la question d'un sénateur américain sur la nature de son business, Zuckerberg a répondu avec une insolente simplicité : « *Nous vendons de la pub.* » Interrogé sur les règles souhaitables, à peine a-t-il concédé que le Règlement général sur la protection des données (RGPD), qui entre en vigueur en Europe le 24 mai, offre « *beaucoup de bonnes choses* ».

On ne voit pourtant pas très bien ce que Facebook peut y « liker ». Le RGPD impose des obligations coûteuses : pour éviter les recueils abusifs de données, il généralise le consentement « *clair et explicite* » et impose de limiter la collecte aux seules informations nécessaires au service. Il rend obligatoire le « *droit à l'oubli* » et un registre du traitement des données, surcoût procédurier significatif. Enfin, la possibilité de transférer son historique de data, comme on garde son numéro de portable

**UN NOUVEAU CLIVAGE
SE DESSINE ENTRE
PLATES-FORMES DOPÉES
À L'INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE ET
BLOCKCHAIN, ENTRE BIG
BROTHER ET CRYPTO, ENTRE
ÉTATS-UNIS ET EUROPE**

en changeant d'opérateur, devient un droit. Les sanctions pour non-respect pourront atteindre 4 % du chiffre d'affaires annuel de l'entreprise. C'est une épée de Damoclès au-dessus des plates-formes.

Facebook a annoncé qu'il n'était pas question d'appliquer ces règles aux utilisateurs américains. Le Congrès, les yeux rivés sur les élections de mi-mandat de novembre, n'a pas insisté, de peur de remettre en cause la légitimité de l'élection de Trump. Surtout, il n'est pas question d'affaiblir les géants de la tech américaine face à la concurrence. Car la Chine fait désormais jeu égal avec les Etats-Unis par le nombre de brevets en intelligence artificielle (IA), dont le président Xi Jinping a fait un pilier du plan « *Made in China 2025* ». L'IA devient un enjeu sécuritaire qui dépasse de beaucoup nos pauvres vies... privées.

Tel Don Quichotte, l'Europe triomphe... moralement. Les défenseurs du RGPD veulent croire que la défense de la vie privée sera source de compétitivité, malgré le surcoût induit. Si l'argument était seulement audible à Mountain View ou Shenzhen, on verrait sourire les maîtres de la donnée.

ECHANGE D'INFORMATIONS CERTIFIÉES

Et si l'Europe, comme le chevalier à la triste figure, était visionnaire sans le savoir ? Car la rupture technologique de la blockchain est susceptible de rebattre les cartes. Le premier âge de l'Internet était celui de l'information. La construction de bases de données et de moteurs de recherche, la connaissance des usagers qu'ils induisent, ont libéré des coûts transactionnels, de l'information imparfaite et de la distance géographique. En monopolisant ces technologies, les plates-formes ont capté ces gains d'efficacité.

Nous entrons désormais dans un deuxième âge, celui de l'Internet de la monnaie ou de son équivalent, l'échange d'informations certifiées. La blockchain est une infrastructure informatique pair à pair qui permet d'enregistrer en temps réel, chez tous les participants à un réseau, une transaction entre deux parties, de sorte qu'elle devient infalsifiable et immuable. Elle offre le moyen de certifier sans tiers de confiance un échange d'informations. Vitalik Buterin, le fondateur d'Ethereum, un socle de développement d'applications blockchain, résume : « *Alors que la plupart des technologies visent à automatiser les travailleurs qui accomplissent des tâches*

répétitives à la périphérie [du processus de production], la blockchain [en] automatise le centre. Au lieu de mettre au chômage le chauffeur de taxi, elle met au chômage Uber, et laisse le chauffeur travailler directement pour le client. »

La logique de l'entreprise qui opère le réseau bascule ainsi de la maximisation du profit à la maximisation des échanges entre les « *nœuds* » de la Toile. En effet, elle se rémunère telle une banque centrale en émettant des *tokens*, une monnaie privée échangeable, comme des jetons de manège. Pour prendre un exemple dans le domaine de la santé, la blockchain offrira au patient atteint d'une maladie rare la possibilité de partager ses données en toute transparence avec un médecin ou un laboratoire, en se faisant indemniser automatiquement à chaque échange. En rupture avec l'industrie de la vente de données, qui s'élève à 15 milliards de dollars dont le patient touche aujourd'hui zéro, la blockchain redonne au patient la propriété de ses données.

Dans tous les secteurs où cette traçabilité est critique, ce possible décentrement réduit le coût de coordination entre les acteurs et supprime la rente du tiers de confiance. Nous entrevoyons à peine la remise en cause du modèle centralisateur de la Silicon Valley, et peut-être même du capitalisme moderne. Un nouveau clivage se dessine entre plates-formes dopées à l'IA, par nature hostiles à la protection de la vie privée, et services blockchain décentralisés, entre monarques et libertariens, entre Big Brother et crypto, entre Etats-Unis et Europe. C'est une bonne nouvelle pour l'individu, qui ne peut plus faire simplement confiance aux institutions pour protéger sa propriété sur ses données. C'est une bonne nouvelle pour l'Europe, qui peut remettre les compteurs à zéro en conjuguant RGPD et blockchain. Marginalisé dans l'économie du partage de nos biens physiques monétisés par Airbnb ou Amazon, le Vieux Continent peut encore inventer les conditions de l'échange de nos biens immatériels, de nos données. ■



Robert Chu est PDG d'Embleema, start-up du secteur médical, et ancien directeur général d'IMS France ;

Alexis Normand est membre du bureau de la Fondation Concorde et ancien directeur du développement de Withings